

BILAN CORONAVIRUS DU 11 JUILLET

L'ALGÉRIE DÉPASSE LA BARRE DES 1.000 MORTS

Page 3

RECONFINEMENT

**TLS CONTACT
ALGÉRIE
RÉAMÉNAGE
SES
RDV- VISAS**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4042 | Dimanche 12 Juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FLAMBÉE DU
COVID-19 EN ALGÉRIE

**LES
EXPLICATIONS
DES
SPÉCIALISTES**

Page 2

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

L'AVEU DU PR BENBOUZID

Page 3



MESURES CONTRE LE COVID-19

**LES
PRÉCISIONS
DU WALI D'ALGER**

Pages 3

PLAN NATIONAL DE RELANCE SOCIO-ECONOMIQUE

**TEBBOUNE PRÉSIDE
AUJOURD'HUI UN CONSEIL
DES MINISTRES**

Page 4

FLAMBÉE DU COVID-19 EN ALGÉRIE

Les explications des spécialistes

La hausse des cas de contaminations au Covid-19 en Algérie, interpelle certes par leur nombre, mais les spécialistes ne sont pas surpris.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

“Les gens s'étonnent pourquoi ce rebond des contaminations. Or, le diagnostic est déjà fait clairement et les prévisions qu'on a établies sont en train de se réaliser”, soutient le Dr Mohamed Yousfi, chef du service des maladies infectieuses à l'EPH de Boufarik. Selon lui, “on ne peut arrêter cette chaîne et ainsi casser la transmission qu'en prenant nos responsabilités en tant que citoyens et en tant qu'Etat”.

Le Dr Yousfi exhorte les autorités locales, à s'impliquer davantage, signalant au passage les décisions de certains walis d'instaurer un confinement partiel dans certaines de leurs communes.

Le chef du service d'épidémiologie à l'EPH de Blida appelle à l'application de la loi “partout”. “Ce qui a été fait à Sétif (confinement partiel, Ndlr), c'est pour éteindre le feu. Mais si l'on veut sortir progressivement de l'épidémie, cela suppose l'application de la loi tous les jours 24h/24 par rapport aux mesures sanitaires et à l'interdiction de tous les rassemblements qui favorisent la transmission du virus”, a-t-il préconisé.

L'augmentation des examens de PCR “n'explique pas à elle seule” la hausse

La hausse des contaminations enregistrée en Algérie est un phénomène de rebond qui suit une phase de déconfinement, explique le Pr Mustapha Khiati, président de la Forem.

“Ce n'est pas propre à l'Algérie et a lieu un peu partout à travers le monde. Sauf qu'en Algérie, ce phénomène de rebond paraît plus important puisque les chiffres que nous enregistrons au fil des jours montrent un nombre de cas confirmés beaucoup plus important que ce que l'on pou-

vait attendre”, relève-t-il.

Pour lui, l'augmentation des examens de PCR n'explique pas à elle seule la hausse des contaminations. “Ce qui l'explique c'est qu'après le déconfinement les citoyens ont cru, et ça c'est un défaut majeur de communication, que le problème était réglé et qu'ils pouvaient reprendre leurs activités comme si de rien n'était”, explique-t-il.

Le Pr Khiati déplore les comportements de certaines familles qui ont, selon lui, voulu rattraper le temps perdu en organisant des mariages et des rencontres. “Le ministre de la Santé a déclaré tout récemment que la plupart des clusters sont à prédominance familiale, puisque 30 à 40% des atteintes sont intrafamiliales”.

Après un peu plus de 4 mois de l'instauration du confinement, le Pr Khiati préconise de faire un “bilan d'étape”, en analysant “ce qui a marché de ce qu'il ne l'a pas été”.

“Lorsqu'il y a des phénomènes de rebond, il est important d'intensifier les enquêtes épidémiologiques et surtout augmenter les dépistages ciblés. Pour ce qui est des enquêtes épidémiologiques, Pr Khiati regrette que la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques soit « invisible et incaudible », alors qu'il reposait sur elle, estime Pr Khiati, “beaucoup d'espoir”.

Une grande différence, entre la théorie et la pratique

Mustapha Khiati fait le constat d'une “grande différence entre la théorie et la pratique” au sujet de la gestion de l'épidémie Covid en Algérie. “Beaucoup de gens ont joué le rôle de théoriciens mais sur le terrain, ils démontrent des limites fâcheuses”, accuse-t-il, sans aller dans le détail.

Le deuxième problème soulevé par le Pr



Khiati est relatif au dépistage ciblé qu'il juge en deçà des attentes. “Après 4 mois depuis le début de la pandémie, l'on s'aperçoit qu'on n'est pas encore tout à fait à la hauteur pour pouvoir faire un grand nombre de tests. Et cela malgré l'autorisation qui a été donnée aux laboratoires privés qui ont la possibilité de faire des tests”, regrette le président de la Forem. Il appelle à lever le “monopole” de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) sur cette question des dépistages. “On s'aperçoit que sur la vingtaine de points qu'il a autorisés à effectuer des tests notamment au niveau des hôpitaux, beaucoup ne reçoivent pas de kits. Ils ne peuvent donc pas effectuer de tests. Ce qui fait que nous sommes dans une situation de blocage épidémiologique dont le responsable est l'IPA”, accuse Khiati. Il préconise aussi d'autoriser les centres de recherche et les universités à effectuer des tests d'autant qu'ils disposent de l'équipement nécessaire.

R. R.

PERSONNELS DE LA SANTE

Benkouider, Bencherif et Chikirine.... Nouveaux Martyrs du devoir

Ces derniers jours, le secteur de la santé, tous postes confondus, est en train de sacrifier les meilleurs de ses enfants. Chaque jour qui passe, nous voyons défiler sur les réseaux sociaux, les noms et visages de ces martyrs du devoir, presque dans l'indifférence de certains - ceux qui croient encore que ce virus n'existe pas-, et pourtant !!! La semaine dernière, nous annonçons dans un article le décès de près d'une trentaine d'employés de ce secteur (médecins, infirmiers, chauffeurs d'ambulance, ...) et la contamination de 1.500 autres. Ce chiffre n'est plus à l'ordre du jour, ils sont, aujourd'hui, plus de 1.700 contaminés et d'autres décès sont venus s'ajouter à la liste déjà trop longue.

Hier, le CHU Frantz Fanon de Blida a fait ses adieux à deux de ses infirmiers, décédés au cours de la même garde. Il s'agit des regrettés Benkouider Ali Abdelkader et Bencherif Djilali.

De son côté, la Commission

nationale de la santé, de la santé de proximité et de la protection du malade de Bousaâda a fait part, hier, sur sa page Facebook, du décès de Fatma Chikirine, infirmière à l'EPSP d'El Hamel, à Bousaâda, suite à sa contamination par la Covid-19. Sans doute que dans la journée, d'autres mauvaises nouvelles vont encore circuler, prouvant notre immense vulnérabilité face à ce virus sournois qui fauche chez-nous et de par le monde, des vies humaines sans distinction

d'âge, de sexe, de couleur, de race ou de religion.

Nul ne sait de quoi sera fait demain! Nul ne sait si ce virus disparaîtra un jour ou si, nous sommes condamnés à vivre avec. Une chose est sûre, certaines consignes sanitaires sont fortement recommandées pour s'en prémunir, des gestes barrières simples que chacun doit adopter pour éviter le pire. Pensez à vous et pensez aux autres. Nous n'avons qu'une vie et nous devons la préserver.

R. N.

R. N.

RECONFINEMENT TLS Contact Algérie réaménage ses RDV- visas

L'interdiction, faite par les autorités algériennes, de la circulation à destinations et en provenance des 29 wilayas les plus touchées par la propagation de la Covid-19, a amené le prestataire de service de visa- France, TLS- Contact, basé à Oran et Annaba, à apporter des réaménagements aux rendez-vous déjà établis.

Ainsi et dans un communiqué publié sur sa page facebook, TLS Contact attire l'attention des personnes ayant obtenu un rendez-vous pour ce dimanche 12 juillet qu'elles pourront se présenter dimanche prochain, le 19 juillet, pour le dépôt de leur demande “à la même heure que le rendez-vous initial”, a-t-il précisé.

CÉLÉBRATION D'UN ANNIVERSAIRE À ORAN

34 personnes interpellées

Trente-quatre (34) individus ont été appréhendés par les éléments de la Sûreté de la daïra d'Aïn Turk (wilaya d'Oran), a rapporté l'agence officielle APS, précisant que ces personnes ont transgressé les mesures de confinement sanitaire, en célébrant un anniversaire. Selon la même source, l'opération a eu lieu, jeudi soir, suite à des informations faisant état de l'organisation, durant la période de confinement sanitaire (20H00 à 05H00 du matin), d'une fête d'anniversaire au niveau d'un hôtel dans la commune d'Aïn El Turk. Les policiers ont appréhendé 34 personnes, des deux sexes, âgés entre 20 et 30 ans et saisi des boissons alcoolisées et des équipements de musique utilisés durant cette soirée. Les mis en cause ont été entendus au siège de la Sûreté de daïra. Un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre du propriétaire de l'hôtel, avec une proposition de fermeture de l'établissement, a précisé la même source, ajoutant que les mis en cause seront présentés prochainement devant la justice.

R. N.

APPUI DE L'UE À L'ALGÉRIE

43 millions d'euros réaffectés à la lutte contre le coronavirus

Une enveloppe de 43 millions d'euros consacrée à des programmes existants doit être réaffectée pour répondre aux besoins de l'Algérie dans la lutte contre la Covid 19, en fonction des priorités formulées par les autorités algériennes. C'est ce que précise l'Union Européenne (l'UE) dans un communiqué publié le 09 juillet dans son site, ajoutant que les deux parties travaillent conjointement depuis le début de la crise sanitaire afin d'identifier les achats à effectuer en vue du renforcement des services hospitaliers.

L'aide européenne sera mobilisée via l'une des agences du système des Nations Unies (SNU) en Algérie à savoir le PNUD, en coordination avec les autorités algériennes.

“Dans le cadre de sa réponse mondiale à la pandémie du coronavirus, l'Union européenne a adapté ses programmes d'assistance en cours et réorienté sa programmation pour 2020 en vue d'apporter un soutien d'urgence aux pays du voisinage sud de la Méditerranée dont l'Algérie, particulièrement dans le secteur sanitaire”, indique-t-on.

Le Commissaire européen à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage, Olivier Varhelyi avait exprimé en avril dernier la solidarité de l'UE et son soutien à l'Algérie dans ses efforts de lutte contre la pandémie. Outre l'UE, d'autres pays comme le Canada, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, la Chine, la Grande Bretagne et le Danemark ont également annoncé leur soutien financier à travers le SNU, dans le cadre de contributions globales ou régionales.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

L'aveu du Pr Benbouzid

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a reconnu, hier, qu'il y a un "problème d'incoordination" dans l'approvisionnement des structures de santé, en moyens de protection anti-Covid.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'aveu du Pr Benbouzid vient en écho aux nombreuses réclamations émanant des personnels soignants qui font état régulièrement de manques en moyens de protection (masques, surblouses...).

"Les moyens existent. Ce qui pose problème c'est une espèce d'incoordination. L'Algérie est un grand pays. Il y a des réclamations pour des moyens qui parfois arrivent quelque temps après", a déclaré le Pr Benbouzid en visite, ce samedi 11 juillet, à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Le Pr Benbouzid qualifie de "légitime" les réclamations des professionnels de la santé. "Je peux vous assurer que nous avons les moyens. Nous avons juste un petit manque en surblouses. Je viens de demander à la directrice générale (de la PCH) d'envoyer en urgence des surblouses là où il y a de la demande. Il y a des wilayas qui sont relativement calmes", a indiqué le Pr Benbouzid dans une déclaration à la presse. Il en appelle à la "solidarité nationale" entre wilayas. Autrement dit, lorsqu'une wilaya n'est pas dans un état de besoin urgent, qu'elle accepte de desservir une autre wilaya qui l'est davantage. Le ministre de la Santé indique avoir instruit la DG de la PCH, afin de voir "ce qui entrave les livraisons des moyens de protection" et d'y remédier. "Je le répète : la production nationale est prioritaire à la condition qu'elle puisse satisfaire la

demande. Sinon, il n'y a aucun problème, comme on l'a fait au début, de recourir à l'importation", précise le Pr Benbouzid. "Nous souhaitons que les combinaisons et les surblouses arrivent rapidement au moins aux unités qui ont un besoin pressant", a-t-il insisté.

"Nous ferons tout pour que les médecins puissent disposer des moyens de protection"

Le ministre de la Santé s'est aussi exprimé sur les efforts, mais aussi le risque de contamination chez les personnels soignants. *"Nous ferons tout pour que les médecins qui sont au front puissent disposer des moyens de protection et bénéficier de toutes les conditions d'exercice, qu'ils puissent exercer dans de bonnes conditions et pour qu'ils aient de moments de repos", s'engage le ministre. Le Pr Benbouzid reconnaît la difficulté de l'exercice sur le terrain des personnels soignants. "Il faut aller sur place pour se rendre compte de ce qu'ils font. Quand un praticien est mis dans un box où il reçoit des malades dont il sait que parmi eux certains sont positifs au Covid-19, quels que soient les moyens de protection dont dispose le médecin, il est toujours soumis au risque", explique-t-il. "La preuve, nous avons presque 2 000 professionnels de la santé qui sont infectés par le Covid-19 et plus de 30 sont décédés. Chaque jour il y a des décès parmi le personnel soignant du fait qu'il est le plus exposé", reconnaît le ministre. "Plus le*



contact est grand et fréquent, long dans le temps et dans un espace fermé, plus il y a de risque", fait remarquer Benbouzid. Il estime qu'il y a "des maladrresses", dans certains comportements parmi les praticiens de la santé qui les rendent vulnérables face au Covid-19. "Lorsque vous êtes dans une structure où vous avez un afflux de malades qui viennent, vous perdez parfois la connaissance des mesures les plus élémentaires de protection", fait observer le ministre. "Nous ne cessons de dire notre considération envers l'ensemble du corps de la santé et tous ceux qui les assistent aussi (protection civile, ministère de l'Intérieur et les personnels administratifs) et qui ont cette tâche de faire face au Covid", conclut Pr Benbouzid.

L. B.

MESURES CONTRE LE COVID-19

Les précisions du wali d'Alger

PAR RACIM NIDHAL

Le wali d'Alger a évoqué, hier, lors d'une conférence de presse de presse, les différentes mesures prises par la wilaya dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Dans un communiqué publié sur sa page, la wilaya d'Alger a annoncé avoir mobilisé plus de 69 bus pour transporter plus de 1500 agents de santé.

La wilaya d'Alger a enregistré 33.000 violations du confinement avec plus de 7. 000 véhicules saisis.

Plus de 500 magasins et 15 centres commerciaux ont été fermés, en raison du non-respect du port du masque.

62.000 opérations de stérilisation ont été enregistrées, couvrant tous les communes de la capitale, précise le même communi-

qué qui indique que 1,3 million de masques ont été distribués aux citoyens de la capitale, et que 13 services spécialisés ont été mobilisés pour lutter contre le coronavirus.

Par ailleurs, le wali d'Alger a indiqué que 917 patients sont traités à domicile selon les instructions et les directives des médecins des centres hospitaliers, ajoutant qu'un groupe d'hôtels a été réservé avec une capacité de 1000 personnes.

La wilaya s'est engagée à soutenir les centres hospitaliers, qui sont au nombre de 13 au niveau de la capitale.

La wilaya a également procédé au recrutement de personnel médical en dehors du secteur de la santé, qui se retrouve au niveau des institutions publiques, des universités et des écoles. Les bénévoles du

secteur de la santé, ont été mobilisés, en leur allouant des bourses équivalentes à celles d'un médecin. Les laboratoires privés ont été autorisés à effectuer le dépistage du Covid-19.

La wilaya d'Alger a accordé des agréments aux associations caritatives qui accompagnent la lutte contre le Covid-19.

Le wali d'Alger a précisé, lors de sa conférence de presse que l'interdiction de la circulation des transports ne concernait pas l'activité économique, ni les taxis ou les voitures particulières sur le territoire de la wilaya.

Il a aussi interdit les marchés de bétail anarchiques et non autorisés, précisant que les plages ne peuvent pas être ouvertes aux vacanciers pour le moment.

R. N.

M'SILA

Confinement partiel pour cinq communes

La wilaya de M'sila a décidé d'instaurer un confinement partiel à domicile de 13h à 5h dans cinq communes, et ce à partir d'aujourd'hui dimanche 12 juillet, a indiqué hier la wilaya, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Les communes concernées sont M'sila, Sidi Aissa, Boussaâda, Barhoum et Magra, selon le même communiqué. La wilaya précise que toutes les activités, économiques, commerciales et sociales ainsi que la circulation automobile et l'activité de transport de voyageurs sont suspendues.

R. N.

BILAN CORONAVIRUS
DU 11 JUILLET

L'Algérie dépasse la barre des 1.000 morts

L'Algérie a enregistré en 24 heures 470 nouveaux cas confirmés portant ainsi le nombre total des cas à 18.712, soit 40 cas pour 100.000 habitants, selon le bilan quotidien du ministère de la santé. Huit (8) autres décès ont été enregistrés hier samedi. Ce qui donne un total de 1004 depuis le début de cette pandémie en Algérie. Durant les trois derniers jours, 1.833 cas confirmés ont été enregistrés a fait savoir le Dr Fourar qui souligne que Le nombre des personnes guéries a atteint 13 375 à ce jour, dont 251 durant les dernières 24 heures, alors que 59 patients sont actuellement en soins intensifs. Les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Sétif, Alger, Blida, Tlemcen, Oran, et Constantine sont parmi les wilayas qui ont recensé un grand nombre de cas durant les dernières 24 heures. Selon le bilan du ministère de la santé, 45 nouveaux cas sont signalés à Blida, 47 à Alger, 21 à Sétif, 11 à Constantine, 19 à Oran, 37 à Ouargla, 7 à Tipaza, 70 à Batna, 49 à Biskra, 1 à Ain Defla, 8 à Tlemcen, 12 à El Oued, 6 à Medea, 8 à Annaba, 27 à Khenchela, 9 à Oum El Bouaghi, 2 à Tizi Ouzou, 8 à Bouira, 1 à Bordj Bou Arreridj, 30 à M'sila, 5 à Tebessa, 2 à Mascara, 1 à Adrar, 6 à Skikda, 1 à Ghardaia, 5 à Mostaganem, 8 à Mila, 5 à Tissemsilt, 1 à Guelma, 3 à Souk Ahras, 10 à El Bayadh, 1 à Naama, 2 à Relizane, 1 à Tamenghasset et 1 à El Tarf. Pour les cas confirmés, la wilaya de Blida se positionne en tête avec 1.916 cas confirmés, suivis de la wilaya d'Alger avec 1.877 cas confirmés et la wilaya Sétif en troisième position avec 1795 cas confirmés. Il a été relevé que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas alors que 75 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 60 ans et plus. 23 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 10 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Selon la même source, 12 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 13 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.

R. N.

FATWA DE L'AÏD EL ADHA

Prévue pour aujourd'hui, selon Guessoum

A la veille de l'Aïd El Adha, et avec la situation sanitaire actuelle du pays due à la pandémie du Coronavirus, les avis divergent au sujet du rite du sacrifice du mouton. Et au milieu de cette polémique tout le monde attend la fatwa de l'Association des Oulémas. Une polémique a explosé depuis qu'un membre du parlement a suggéré l'annulation du rite du sacrifice pour l'Aïd El Adha de cette année. Il s'agit du sénateur FLN Abdelwahab Benzaim. Ce dernier a appuyé ses propos avec la situation sanitaire du pays et la flambée des contaminations, rajoutant que les regroupements des citoyens le jour de l'Aïd pour effectuer les sacrifices sont un risque majeur de la propagation du virus.

"Les restes des bêtes sacrifiées, les rencontres entre voisins et les visites exacerberont une situation de pandémie déjà inquiétante", a-t-il expliqué. "Je propose au Ministère des Affaires Religieuses de collecter l'argent des moutons et de le verser dans la caisse de la solidarité ou de la zakat, tout en fixant le prix des bêtes à sacrifier", a-t-il proposé.

Cette proposition "audacieuse" a engendré une vague de mécontentements auprès des citoyens qui considèrent que le rite du sacrifice du mouton est indiscutable et que la pandémie du Coronavirus n'est pas une excuse pour ne pas perpétuer le rite du prophète Abraham.

R. N.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU FFS

Belahcel élu à la tête de l'Instance présidentielle

Après plusieurs semaines d'affrontements fratricides entre différentes tendances, ailes et générations de militants, notamment via les réseaux sociaux, le FFS a pu finalement tenir son Congrès extraordinaire et dont le moins qu'on puisse en dire est qu'il est loin d'être rassembleur.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Mais toujours est-il que, les 325 congressistes qui ont fait vendredi le déplacement à Zeralda ont pu faire l'essentiel, à savoir l'élection d'une nouvelle instance présidentielle qui aura pour mission de diriger le parti jusqu'au prochain congrès ordinaire.

La liste pilotée par le premier secrétaire, Hakim Belassel, composée de Brahim Méziani de la fédération de Béjaïa, de Soufiane Chioukh de la fédération de Constantine, de Hadji M'hammed de la fédération de Chlef, et de Noura Touahri de la fédération d'Alger a été élue par 182 voix sur 325 exprimées d'Alger.

L'autre liste conduite par Ahmed Djedai, militant de la fédération d'Alger et ancien premier secrétaire n'a pu obtenir que 143 voix, envers et contre le pronostics qui la donnait pourtant gagnante.

Avec l'élection d'une nouvelle instance présidentielle, le FFS se donne théoriquement, ainsi les moyens de sortir d'une crise organique paralysante qui a empêché le parti d'être pleinement présent sur le front politique, au moment où pays est en proie à une crise politique, économiques et sanitaire. S'agissant de la nouvelle Instance présidentielle et en dehors de



Hakim Belassel, qui est plus ou moins connu des médias, les autres membres sont des illustres inconnus et auront du temps à investir pour se faire un nom par rapport aux figures historiques du plus vieux parti de l'opposition. Si la crise organique, à la faveur de ce congrès extraordinaire, est théoriquement réglée, c'est loin d'être le cas de la crise politique qui reste plus que jamais posée dans toute la splendeur de sa complexité. Déjà au plan de sa composante humaine, la nouvelle IP traduit plus un équilibre régional, au demeurant fac-

te, qui ne correspond pas à l'encrage sociétal du FFS dont l'essentiel de la base se trouve au centre du pays. C'est la ligne politique du parti qu'il ne sera pas aisé pour Hakim Belassel de conduire, tant le parti est traversé par plusieurs courants, résultats de sa longue, expérience du FFS, en tant qu'acteur majeur au sein de l'opposition politique. A la veille d'entamer sa nouvelle mission, la question que se posent les observateurs est de savoir si la nouvelle IP sera en mesure de mettre en place les conditions d'une trêve

politique entre différentes chapelles, en attendant le prochain congrès ordinaire qui aura à trancher, pour de vrai, les questions de la ligne politique et celle du leadership, sachant que l'instance présidentielle, adoptée, au pied levé au lendemain de la mort de Hocine Ait Ahmed, est était une sorte de pis aller, un mode de fonctionnement révolu, hérité des traditions stalinienne. La nouvelle tendance dans les grands partis démocratiques est : "un homme, une ligne, une équipe".

C. A.

L'ONEC dénonce les déclarations de Marine Le Pen contre l'Algérie

L'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), a dénoncé dans un communiqué, les déclarations "racistes et haineuses" visant l'Algérie, de la présidente du parti français d'extrême droite, Rassemblement national (RN), Marine Le Pen.

Ces déclarations coïncident avec la célébration par l'Algérie de son 58e anniversaire de l'indépendance et la récupération des restes mortuaires de 24 chefs de la résistance populaire contre l'occupation française, précise le communiqué. "A chaque occasion historique célébrée par le peuple algérien, en toute fierté et gloire, la présidente de ce parti ne manque pas de faire des déclarations racistes et haineuses attentatoires à la révolution du 1er novembre et ses martyrs, ainsi qu'aux symboles de la résistance populaire nationale", souligne l'ONEC, qualifiant un tel acte de "comportement destructif reflétant l'idéologie néocolonialiste".

Pour l'organisation, ces déclarations "grossières et racistes" constituent "un affront pour les porteurs du virus de la vengeance et de la haine, qui ne peut que renforcer la détermination du peuple algérien à oeuvrer et à lutter contre ces idéologies et leurs partisans, dans le but de criminaliser le colonialisme et de réclamer des excuses et un dédommagement moral pour les séquelles subies durant 132 ans d'occupation française".

R. N.

AGRESSIONS ÉTRANGÈRES CONTRE L'ALGÉRIE

Vers la réhabilitation d'un front intérieur fort

PAR RAYAN NASSIM

Si les propos de la cheffe de file du parti français d'Extrême droite, ont suscité une grande polémique et des réactions en chaîne au sein de la classe politique algérienne, ils ont cependant le mérite, d'avoir révélé un début de consensus, autour de l'impératif de renforcer le front intérieur. Toutefois rien ne peut expliquer la violence de ses attaques, sinon l'habitude débilite à vouloir, et ce durant des siècles, croire à l'existence de races supérieures et de races inférieures d'êtres humains. L'une des doctrines phare de ce courant, qui a longtemps servi de support aux actes barbares et immondes infligés à la population algérienne durant la colonisation, et pour les quelles des excuses ne seraient que justice rendue à la mémoire de ceux qui se sont battus et qui sont tombés au champ d'honneur pour leurs patrie.

Mais, ce n'est pas le son de cloche qu'entonnent certains courants hybrides, nés sous le régime de la période post coloniale, pour maintenir le prolongement de ce dogme, qui finalement n'abandonnera

jamais l'objectif de se réapproprier ce qu'il considère comme une perte; "l'Algérie française".

Une chimère qui continue d'alimenter toutes les ambitions cette horde de loups affamés, qui n'a pas compris que les moments critiques qui caractérisent, la conjoncture difficile que traverse l'Algérie depuis plus d'une année, sont les signes d'une nouvelle naissance, qui intervient pour mettre fin à une gouvernance despotique, ou au nom de l'argent sale, les dirigeants étaient prêts à vendre leurs pays, et à en assurer la livraison. Il ne s'agit nullement d'une période vulnérable, ou les effets des méthodes goebbelsiennes de manipulation ne peuvent détourner de son objectif, la vraie raison d'être de la contestation populaire, ou, bâtir une nouvelle Algérie, ne signifie pas détruire l'Etat et la République.

Il est clair, que le chemin est long vers la réussite de tous les chantiers lancés, notamment dans l'ombre de la crise sanitaire, qui représente un réel facteur de retardement des objectifs à atteindre, et dont le plus important, est sans conteste, celui

d'établir un équilibre entre, la réussite du projet de révision de la constitution, répondre aux attentes du peuple, et relancer l'économie nationale. Une feuille de route, et un nouvel état d'esprit que la cheffe du FN, ne pourrait en soupçonner l'ancrage au sein de la population algérienne, d'où ses propos hideux, qui en réalité ne reflètent qu'un manque flagrant d'arguments politiques, et une maigre stratégie pour drainer un réelle base électorale.

En tout état de cause, le temps est venu, et les ingrédients d'une réhabilitation d'un front intérieur fort, sont biens présents. Ils s'articulent autour de la mobilisation qu'opposent les personnalités nationales et politiques, ainsi qu'une grande partie des formations politiques et du peuple, à l'encontre des agressions sournoises contre l'intégrité du pays et sa souveraineté. S'il existe de multiples points de discorde, et des conflits pour l'instant difficile à endiguer entre les algériens, il est certain que lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur et l'histoire du pays, la force de riposte se meurt à la capacité de ce dernier à s'unir.

R. N.

PLAN NATIONAL DE RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Tebboune préside aujourd'hui un Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, préside aujourd'hui dimanche, une réunion période du Conseil des ministres par visioconférence, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Cette réunion étudiera un certain nombre de dossiers, liés au plan national de relance économique et sociale.

R. N.

PRIX DES EXPORTATIONS DE L'ALGÉRIE

Forte baisse au 1^{er} trimestre 2020

Les prix à l'exportation des marchandises en dinars, hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 14,3%, durant le 1er trimestre 2020, par rapport à la même période en 2019, au moment où les prix à l'importation affichaient une légère augmentation 1,3%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

PAR RIAD EL HADI

La baisse de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique, essentiellement, par une baisse de 14,8% des prix des hydrocarbures et une baisse également des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 8%, durant la même période de comparaison, selon l'ONS.

La baisse des prix à l'exportation des marchandises, dominées par les hydrocarbures, qui ont représenté 92,40% des exportations algériennes globales durant les trois premiers mois de l'année en cours, est due principalement à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures, précise une publication de l'ONS sur les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises au 1er trimestre 2020.

Les exportations algériennes ont connu une baisse de 27%, pour totaliser 814,5 milliards de DA sur les trois premiers mois de l'année en cours contre 1.116,5 milliards de DA, à la même période de l'année précédente, a détaillé la même source.

Les importations se sont élevées à 1.099,3 milliards de DA au 1er trimestre 2020, contre 1.344,5 milliards de DA au cours de la même période en 2019, enregistrant ainsi une baisse en valeurs courantes de 18,2%.



L'évolution haussière (1,3%) de l'indice des prix à l'importation, elle a été tirée, essentiellement, par les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétales (+13,8%), les machines et matériels de transport (+6,2%), boissons et tabacs (+3,4%) et les produits alimentaires et animaux vivants avec (+2,3%).

Par ailleurs, d'autres groupes de produits ont connu des baisses de leurs prix à l'importation.

Il s'agit, notamment, des groupes de produits des matières brutes non comestibles, sauf carburants (-11%), des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (-3,9%) et enfin les produits chimiques et produits connexes (-2,8%).

Ces évolutions enregistrées ont conduit à un "creusement" du déficit commercial qui

passé de 228 milliards de DA au 1er trimestre 2019, à 284,8 milliards de DA à la même période 2020.

Ces résultats du commerce extérieur ont fait baisser le taux de couverture des importations, par les exportations de 83% à 74,1% durant la même période de comparaison.

Durant toute l'année 2019, les prix à l'exportation des marchandises en dinars ont baissé de 7,3%, par rapport à 2018, alors que les prix à l'importation ont affiché une légère hausse de 0,9%.

L'Office a signalé que les données des trois premiers mois de l'année en cours, ainsi que celles de l'année 2019 sont provisoires.

R. E.

PENSIONS DE RETRAITE :

La date du versement avancée au 18 juillet

PAR IDIR AMMOUR

Pour permettre aux retraités de faire face aux dépenses de la fête de l'Aïd El Adha, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a décidé d'avancer le paiement des pensions et allocations de retraite, a-t-on appris d'une source concordante. Toujours dans le même sillage et selon la même source, une rencontre entre le Directeur général d'Algérie Post et son homologue de la Caisse nationale de retraite, en présence des ministres des deux secteurs, est prévue mercredi prochain pour signer d'un commun accord une convention concernant un nouveau modèle durable pour faciliter le versement des pensions de retraite. Cette décision a été prise conjointement après avoir remarqué que

"malgré la conjugaison des efforts des deux secteurs pour le retrait de ces pensions et les facilitations entrées en vigueur au profit de cette catégories de citoyens, la dernière période marquée par la propagation de la pandémie du covid-19 a prouvé l'inefficacité de ces mesures, jugées limitées et conjoncturelles, notamment à travers la grande affluence des retraités enregistrées au niveau des bureaux de poste exposant ainsi leur vie au risque de contagion à ce virus étant la catégorie la plus vulnérable", a-t-on fait savoir. Quant au fameux document, l'équipe de travail a terminé la préparation de l'accord approuvé par les deux ministères précités, et la date de son application est prévue pour le mois de septembre prochain, comme convenu plus tôt en mois de juillet en cours, a-t-on

ajouté. L'accord prévoit de fixer la date du 18 du mois pour commencer à verser les pensions des retraités, estimés à plus de trois millions et deux soixante six milles et cela en fonction de la catégorie qui percevait la pension le 20 de chaque mois. Chaque mois, son calendrier devient "18, 19, 20, 21 et 22" jours, a-t-elle précisé. Pour rappel, les pensions de retraites au titre de l'année 2020 ont été revalorisées à des taux oscillant entre 2 et 7%. Ces taux de majoration sont fixés comme suit : 7% pour les pensions inférieures ou égales à 20.000 da, 4% pour les pensions allant de 20.000 à 50.000 da, 3% pour les pensions supérieures à 50.000 da et égales à 80.000 et à 2% pour les pensions et allocations dépassant les 80.000 da.

I. A..

COMMERCE

Ouverture d'un espace de communication dédié aux investisseurs

Un espace de communication destiné à la communauté des investisseurs, des opérateurs économiques et des hommes d'affaires a été ouvert par le ministère du Commerce, par le biais de son site web. Cet espace de communication est également destiné aux consommateurs, aux universitaires, aux chercheurs et à tous les utilisateurs des informations à caractère commercial, lit-on sur le site web du ministère du Commerce. Il est à rappeler, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait réitéré lors de ses rencontres périodiques avec les représentants des médias nationaux, sa décision portant soutien aux investisseurs souhaitant réaliser des projets basés sur des matières premières locales par des prêts bancaires allant jusqu'à 90% de la valeur du projet.

R.N.

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION

5 morts et 347 blessés en 48 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 347 autres ont été blessées, dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile (PC).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger, avec le décès d'une personne et 17 autres blessés, soignées sur place, puis évacuées vers les structures sanitaires locales, a précisé la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures, 221 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas (178 communes), portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les unités de la PC ont effectué 205 opérations de désinfections générales à travers 48 wilayas (127 communes ont été ciblées), a relevé la même source, ajoutant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où la PC a mobilisé pour les deux opérations 520 agents, tous grades confondus, 93 ambulances, 63 engins ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans un site d'hébergement destiné au confinement, à travers la wilaya d'Alger. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 77 incendies touchant différentes espèces végétales (20 incendies de forêts, 16 maquis, 32 broussailles et 09 incendies de récoltes) ayant causé des pertes estimées à 153 ha de forêts, 106 ha de maquis, 215 ha de broussailles 08 ha de blés, 05 ha d'orges et 2.120 bottes de foin, 1.954 arbres fruitiers et 107 palmiers.

L'intervention rapide des secours de la PC a permis de circonscrire ces incendies, et d'éviter leurs propagation vers d'autres récoltes, et sauvé un important patrimoine de végétations estimé à des centaines d'hectares.

Les secours de la PC sont intervenus également dans la wilaya de Skikda, pour le repêchage d'un adolescent âgé de 15 ans, décédé par noyade, dans un barrage (Boussiaba), au lieu-dit la Laghdira, dans la commune d'El Ouedja Bouloute.

Ils sont aussi intervenus dans la wilaya d'Ain Témouchent, pour l'évacuation de deux enfants (filles) âgées de 07 et 10 ans décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domicile, sis la cité Karita, dans la commune de Bouzedjar.

Par ailleurs, les unités de la protection civile ont enregistré 6.724 interventions diverses pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, en sus d'opérations de sensibilisation et de désinfection relatives au Covid-19.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE**

**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA D'ILLIZI - Cité 50/90 Z.H.U - Illizi**

NIF : 0001 33019000 852

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°011/20210**

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Illizi lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **la réalisation de 500/900 logements publics locatifs urbains type F3(RDC), y compris V.R.D du programme quinquennal 2010-2014 - POS N°13 commune d'In Amenas - wilaya d'Illizi en lots séparés :**

-Lot B : 142 logements type F03 (RDC)

-Lot C : 100 logements type F03 (RDC)

Eligibilité des candidats :

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Lot "B+C"

1-Capacités professionnelles :

Qualifiées à la catégorie trois (III) ou plus dont l'activité bâtiment principale ou secondaire

2-Capacités financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années 2016-2017-2018

-supérieur ou égal à 150.000.000,00 DA

3-Capacités techniques :

3.1-Moyens humains ayant au moins

-01 chef de projet ayant le profil d'ingénieur, architecte ou master dans le métier de bâtiment.

3.2 Moyens Matériels

-01 camion 10 tonne et plus

-01 pelle ou rétro chargeur

-01 moyen de production de béton d'une capacité d'au moins 15m3/heure

4-Références professionnelles : Ayant réalisé durant les quinze (15) dernières années les projets suivants.

Réalisation d'un cumul de 70 logements ou plus ou un projet d'équipement de catégorie (C) ou plus avec un minimum de 20 logements par attestation

-Les moyens matériels et les moyens humains proposés dans les conditions d'éligibilité ne seront pas notés dans l'évaluation.

1 Retrait des cahiers des charges :

Les entreprises intéressées et remplissant les conditions d'éligibilité sus-énumérées, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **direction générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'ILLIZI - département maîtrise d'ouvrages - D.M.O (bureau n°11 - RDC) sis à la cité des 50/90 logements ZHUN - ILLIZI** contre paiement de la somme 10.000,00 DA représentant les frais de reproduction à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le BOMOP.

2-Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens de presse nationale ou dans le BOMOP.

3-Présentation des offres :

Les offres doivent comporter : **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet du présent appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" et sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et strictement anonyme qui devra porter uniquement la mention suivante.

Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I de la wilaya d'Illizi

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°11/2020

Projet : La réalisation de 500/900 logements publics locatifs urbains, types F3 (RDC), y compris VRD du programme quinquennal 2010-2014 à POS N°13 commune d'IN AMENAS, wilaya d'ILLIZI

-Lot B : 142 logements type F03 (RDC)

-Lot C : 100 logements type F03 (RDC)

NB : Il est à préciser que chaque soumissionnaire doit présenter son offre en spécifiant le "lot" ou les "lots" pour le(s) quel(s) il a soumissionné.

4-Contenu de l'offre :

Les offres comporteront ce qui suit :

-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- La déclaration de sous-traitance
- Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-Les documents permettant d'évaluer **les capacités des soumissionnaires**

-Capacités financières : Les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts

-Capacités techniques :

-Les moyens humains :

-Pour les cadres : Par les diplômes + CV + engagement du soumissionnaire de mettre les cadres en question à la disposition du projet durant toute la durée d'exécution des travaux.

-Pour Les ouvriers ordinaires : par l'attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclarés

-Les moyens matériels : Justifiés par les cartes grises pour le matériels roulant + police d'assurance + attestation de contrôle technique et facture d'achat + PV d'huissier de justice ou commissaire priseur le délai de PV ne dépasse pas un 01 an, pour les autres matériels, contrat de location ou de leasing

-La lettre d'engagement pour les moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet proposé

-Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics des 15 dernières années

-L'offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire

-Les documents permettant d'évaluer **l'offre technique** : Un mémoire technique justificatif répondant aux points suivant :

-La méthodologie d'exécution : Il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution

-Le délai d'exécution

-Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personne affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV.....

-Les moyens matériels affectés au projet

-Produits proposés pour le chantier

-Contraintes d'exécution et solutions proposées

-Moyens mis en œuvre pour respecter les délais d'exécution

-Moyens mis en œuvre pour l'approvisionnement du chantier

-Dispositions arrêtées par l'entreprises pour le contrôle interne de la qualité

-Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"

-Le PV de visite du site

-La caution de soumission

-L'offre financière contient :

-La lettre de soumission renseignée, signée et paraphée par le candidat

-Le bordereau des prix unitaires (BPU)

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine.

-Pour plus de détails sur le contenu de l'offre, les candidats doivent se référer au contenu et exigences définies dans le cahier des charges.

5-Dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres correspondant au 21ème jour à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h00.

Les offres doivent être déposées auprès de la **direction générale de l'Office sis à l'adresse sus-citée, "bureau du secrétariat des commissions internes bureau n°12-RDC".**

6-Ouverture des plis :

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14h00, au siège de la direction générale de l'Office sis à l'adresse sus-citée - salle de réunion 1er étage.

Si ce jour correspond à un jour férié ou de repos légal, l'ouverture aura lieu, le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés pour y assister.

6-Durée de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le BOMOP.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Start-up : le financement participatif bientôt opérationnel

Le dispositif du financement participatif (crowdfunding), qui permet la collecte de fonds au profit des startups via des plateformes internet, devrait être opérationnel à partir du dernier trimestre 2020, a indiqué à l'APS le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.



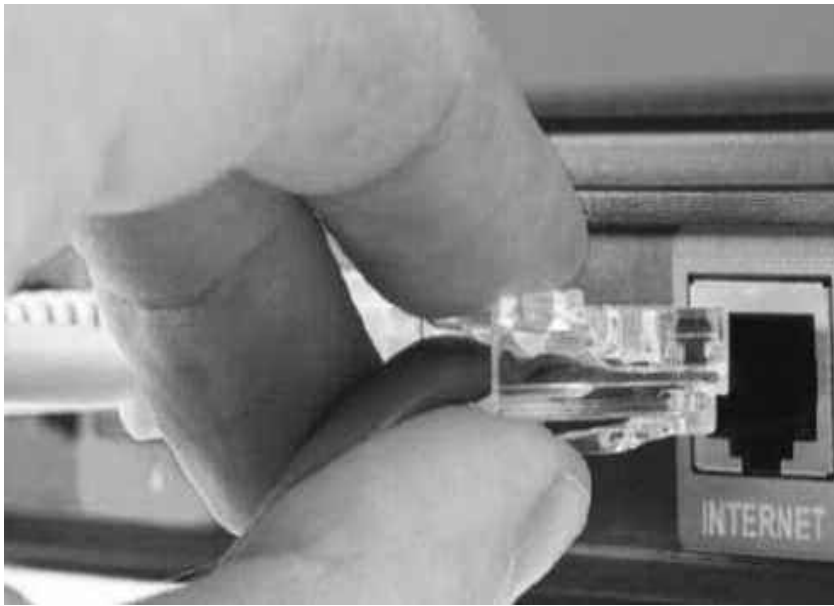
LOI SUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Appel à commentaires pour l'élaboration d'une feuille de route

LOI SUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Appel à commentaires pour l'élaboration d'une feuille de route

Le ministère de la Poste et des télécommunications a lancé, mercredi 8 juillet 2020, un appel à commentaires sur la mise en œuvre de certaines dispositions relatives aux communications électroniques consacrées par la loi 18-04 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques.



« Dans le cadre des réflexions menées conjointement entre le ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques sur les modalités de mise en

œuvre des dispositions de la loi 18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, un groupe de travail regroupant les représentants des deux institutions a été installé

et chargé de l'élaboration d'une feuille de route visant la concrétisation de certaines dispositions de la loi suscitée et répondre ainsi aux différentes préoccupations d'ordre juridique, technique et économique », indique le min-

istère dans un communiqué.

Pour le ministère, « l'atteinte des objectifs de cette initiative est conditionnée par la participation de toutes les parties prenantes dans une démarche collaborative », soulignant la nécessité de « recueillir les avis et contributions des différentes parties prenantes (professionnelles, universitaires, experts et associatives) sur différents thèmes. Les thèmes cités par le ministère sont les régimes d'exploitation des réseaux et services communications électroniques pouvant être exploités, le régime de l'autorisation générale, la portabilité des numéros, l'itinérance nationale, le partage des infrastructures, l'interconnexion et le dégroupage.

Le ministère indique que les avis et les contributions doivent être transmis à la boîte e-mail : commentaires@mptn.gov.dz avant la date du 18 juillet 2020.

Mobilis lance une promotion sur son service musical MobSound

Mobilis annonce le lancement d'une nouvelle promotion sur son service MobSound, dont la souscription au service sera gratuite.

À compter du 2 Juillet 2020 et durant 21 jours, Mobilis offre un accès gratuit à son service musical MobSound et donne à ses clients la possibilité de profiter pleinement de son contenu.

Le service MobSound de Mobilis permet aux abonnés d'écouter toute la musique qu'ils aiment en streaming et en illimité. Pour bénéficier du service, il suffit de :

- Télécharger l'application MobSound sur google play ou sur le lien mobsound.mobilis.dz
- Envoyer 1 par SMS au 4121.

Lancement d'une nouvelle version du site web officiel du MDN

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a procédé ce dimanche 5 juillet 2020 au lancement d'une nouvelle version de son site web « afin de se mettre au diapason des nouvelles évolutions des technologies de l'information et de la communication », indique le MDN dans un communiqué.

« A l'occasion des festivités commémorant le 58ème anniversaire de la fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, et afin de se mettre au diapason des nouvelles évolutions des technologies de l'information et de la communication, en vue d'assurer une information objective, fiable et instantanée, le MDN



informe qu'une nouvelle version de son site web officiel a été lancée, aujourd'hui le 5 juillet

2020 », précise la même source. Ce site « permet de s'enquérir des dernières actualités et activités

militaires, à travers des communiqués de presse, des annonces de recrutement et de service national, des appels d'offres, des publications et des produits audiovisuels ainsi que des rendez-vous et d'autres informations, qui peuvent être partagés sur les réseaux sociaux », ajoute le communiqué.

Le portail de ce site web comprend des sites électroniques relevant de l'état-major de l'Armée nationale populaire, des Commandements de Forces, de la Gendarmerie nationale et de la Garde Républicaine, accessibles à travers le lien www.mdn.dz, signale le MDN.

DBD 2020 Le digital au cœur d'un monde en mutation

Les DBD sont de retour ! Sous le thème « Le digital au cœur d'un monde en mutation », l'événement incontournable des professionnels et des décideurs IT se tiendra cette année en format 100% virtuel. La troisième édition des Digital Business Days (DBD 2020), la rencontre B2B des professionnels et des décideurs IT, se tiendra les 15 et 16 septembre prochains en format virtuel. Cette édition exceptionnelle, qui est une riposte numérique contre la pandémie du coronavirus, se déroulera sur le réseau internet, sous forme de conférences, d'expositions et de réunions d'affaires. Il s'agit d'une excellente opportunité de dresser un état des lieux des pratiques digitales actuelles des entreprises algériennes et interroger les modèles les plus performants de l'entreprise résiliente face aux crises, grâce au digital. Au cours de ces conférences et ateliers virtuels, des experts de renommée internationale vont aborder les problématiques rencontrées par l'entreprise algérienne dans le contexte de crise sanitaire et tenter d'apporter des solutions à même d'opérer une réorganisation de l'entreprise permettant de renouveler ses pratiques vis-à-vis de ses collaborateurs et ses partenaires afin, non seulement, de surmonter ses inattendus effets néfastes dans l'immédiat, mais aussi de voir dans cette menace de nouvelles opportunités. Des chefs d'entreprise distingués apporteront, à travers des témoignages et des retours d'expériences, les meilleures pratiques à adopter face aux crises. En plus de ses Webinars, les Digital Business Days, dans leur version virtuelle, se veulent aussi un lieu de rencontres et d'échanges incontournables pour les professionnels et les décideurs IT à travers l'organisation de RDV B2B et la mise à disposition de stands personnalisés avec logo de l'entreprise, sa documentation (catalogue de produits, brochures, vidéos promotionnelles), ses contacts, etc. Les exposants auront la possibilité de suivre, en temps réel, les statistiques des visites et la qualité des visiteurs avec lesquels ils peuvent échanger à travers une messagerie instantanée totalement sécurisée. Les Digital Business Days promettent une expérience virtuelle enrichissante et inédite en Algérie grâce à la plateforme Virtuoz qui a fait ses preuves dans l'organisation de salons virtuels de grande importance. A noter que c'est la première fois qu'un grand rendez-vous professionnel se tient en mode virtuel en Algérie. Pour plus d'information et les inscriptions, vous pouvez contacter : www.digital-business-days.com

A propos des Digital Business Day :

Le Digital Business Day est le rendez-vous qui réinvente la relation entre les experts et professionnels des TIC en Algérie. Ce meeting est un véritable accompagnateur auprès des décideurs et le moyen idéal pour favoriser les opportunités d'affaires et offrir un puissant levier au développement des partenariats. Cette occasion permettra aux experts du digital d'échanger sur des thématiques d'actualité en IT, de mesurer l'état d'avancement de la transformation digitale de leurs organisations et de bénéficier d'un dispositif de rencontres ultra personnalisées, conformes aux besoins des participants, dans un cadre unique et propice à la qualité des échanges. L'événement a réuni en 2018 pas moins de 500 participants dont 350 décideurs IT & Digital, 17 fournisseurs de solutions IT ont exposé leurs produits et 400 RDV BtoB ont été organisés.

Start-up : le financement participatif bientôt opérationnel

Le dispositif du financement participatif (crowdfunding), qui permet la collecte de fonds au profit des startups via des plateformes internet, devrait être opérationnel à partir du dernier trimestre 2020, a indiqué à l'APS le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.



La Cosob prépare, en effet, un règlement précisant les conditions d'agrément et d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif (CIP) qui prendront en charge la création et la gestion, sur internet, de plateformes de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissement participatif.

Institué en vertu de l'article 45 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2020, le statut de CIP est conféré aux sociétés commerciales créées et dédiées exclusivement à cette activité, aux Intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) ainsi qu'aux sociétés de gestion de fonds d'investissement (SGFI).

Selon les termes de ce règlement, en cours de finalisation, le statut de CIP est accordé après examen par la Cosob, sur dossier com-

prenant notamment une présentation de l'activité prévue, y compris le modèle d'investissement, la fourchette prévisionnelle des montants de levée de fonds, la procédure de sélection de projets et les diligences à réaliser, la procédure de valorisation, la politique de suivi de l'activité des émetteurs ainsi que les modalités de rémunération du CIP, explique M Berrah.

Le projet de règlement prévoit également d'exiger un certain nombre d'informations qui devront être publiées sur le site de la plateforme et notamment l'obligation de disposer des compétences techniques nécessaires à ce type d'activité, respecter les règles de déontologie indispensable à l'installation d'un climat de confiance et présenter une information claire et exhaustive sur les projets proposés et sur les risques auxquels l'investisseur est exposé. A ces conditions d'accès à l'exercice de l'activité, s'ajoutent les règles de bonne conduite et la capacité professionnelle des administrateurs et des dirigeants de plateforme, selon M. Berrah,

qui a souligné que la Cosob avait proposé un dispositif réglementaire « simplifié » pour les gestionnaires de plateformes, mais « sans pour autant occulter la protection des investisseurs ».

Le cadre réglementaire pour l'exercice de cette nouvelle activité en Algérie entrera en vigueur dès la promulgation dans le journal officiel du règlement de la Cosob qui commencera ensuite à recevoir et à traiter les demandes de création de plateformes de crowdfunding.

Ainsi, les startups et les porteurs de projets peuvent bénéficier de ce nouvel outil de financement « à titre indicatif » dès le dernier trimestre de l'année en cours, d'après le président de la Cosob. La création de plateformes de crowdfunding sera, par ailleurs, accompagnée par un dispositif d'exonérations fiscales au profit des startups et par le lancement d'un fonds dédié au financement de la phase précédant la concrétisation de leurs projets.

Apparu dans le courant des années 2000 en Europe et aux Etats-Unis, le crowdfunding est

un mécanisme qui permet de collecter les apports financiers d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme Internet, dans l'objectif de financer un projet dans les différents secteurs d'activité (agriculture, immobilier, art).

La Cosob, a été chargée par les autorités publiques, de travailler, dans son champ de compétences, sur l'« equity crowdfunding » qui peut apporter une solution de financement en capital, adaptée aux startups algériennes et aux projets innovants qui manquent de financement à cause du caractère risqué de ce type de projets. « Il est clair que le financement classique, à savoir les institutions financières, les banques et les institutions de l'Etat, présente des limites dans le contexte algérien actuel.

Le marché financier, de son côté, ne permet le financement que des grands projets d'investissement pour ce qui est du marché principal et les projets de moyenne envergure pour le ce qui concerne le compartiment PME », constate M. Berrah. C'est pourquoi, « il est important de développer d'autres moyens de financement pour les petits projets, qui ne sont pas nécessairement des projets d'investissement lourd.

Le crowdfunding s'avère être le moyen le plus indiqué dans le sens où il pourra pallier à la baisse des ressources financières classiques d'un côté et répondre aux besoins des petits promoteurs d'un autre côté », soutient-il.

Microsoft intéressé par la division de jeux vidéo de Warner Bros



Le géant américain de l'informatique Microsoft a montré des marques d'intérêt pour acquérir la division de jeux vidéos de Warner Bros, qui édite notamment les franchises Batman et Harry Potter, a rapporté lundi le site d'informations spécial-

isées The Information citant deux sources proches du dossier. Une telle opération permettrait à Microsoft, qui exploite la console de jeux Xbox, de se développer davantage dans ce secteur. Mais la maison-mère de

Warner, AT&T, n'a pas encore décidé d'une cession de son activité de jeux vidéo, ajoute The Information. Microsoft et AT&T n'étaient pas joignables dans l'immédiat pour apporter un commentaire.

Google rend hommage à la Révolution algérienne

Le géant américain Google a affiché, le dimanche 5 juillet 2020, sur la page d'accueil de son moteur de recherche un Doodle, en forme d'image composée d'un drapeau algérien flottant, en guise de célébration du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance de l'Algérie.

À travers le monde, Google a instauré une habitude qui consiste à célébrer les dates importantes pour chaque pays et à l'occasion de l'anniversaire de naissance ou de décès des personnalités importantes, en affichant des Doodles à la place de son image habituelle du moteur de recherche, pour leur rendre hommage.



Apple Watch sauve un agriculteur de... 92 ans

La fonction de détection de la fréquence cardiaque de l'Apple Watch n'est plus à démontrer puisqu'elle a déjà sauvé de nombreuses vies à travers le monde. Mais l'outil de détection de chute intégré fonctionne également plutôt bien. En effet et selon un rapport de KETV, il semble qu'un agriculteur de 92 ans de Grant, dans le Nebraska, doit remercier son Apple Watch de lui avoir sauvé la vie. Le fermier montait l'échelle afin de sécuriser un bac à grains contre les pigeons, malheureusement, une forte rafale de vent a fait basculer l'échelle le faisant chuter de 21 pieds au sol. La victime était seule au moment de l'accident, fort heureusement son Apple Watch a immédiatement contacté le Grant Volunteer Fire Department pour obtenir de l'aide. Le fermier a été ainsi secouru et conduit vers l'hôpital où il se remet actuellement de multiples fractures. Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de la détection de chutes par l'Apple Watch qui a sauvé plusieurs vies.



Il fabrique un mur lumineux avec 2.000 balles de ping-pong



Le Youtubeur allemand Bitluni a beaucoup d'imagination a réalisé un mur lumineux à base de balles de ping-pong. Il a créé sa première version il y a un peu plus d'un an. Il avait alors réalisé un rectangle d'une résolution de 20 x 15 pixels. Chaque pixel est une LED WS2812 sur laquelle est placée une balle de ping-pong blanche éclairée de l'intérieur. Le tout est contrôlé par un ESP32, un microcontrôleur compatible WiFi et Bluetooth ne coûtant que quelques euros. La seconde version, mise au point quelques mois plus tard, était 4 fois plus grande et capable d'afficher une image streamée depuis un ordinateur ou un smartphone. Aujourd'hui, il publie sa version 3, plus grande encore à près de 2.000 pixels. Afin de lui donner un look plus professionnel, il a fait fabriquer de larges circuits imprimés qui hébergent chacun 64 pixels. Il s'agit de LED RGBW capables de combiner les 3 couleurs primaires et du blanc afin de rendre l'image plus lumineuse. L'effort fourni est conséquent, mais le résultat est là.

Une IA copie des... toiles de maîtres

Savoir comment d'illustres artistes comme Monet ou Van Gogh procédaient pour peindre leurs œuvres. On ne peut pas remonter le temps, mais l'Intelligence Artificielle peut, elle, le faire. Cette IA développée par les scientifiques du MIT analyse un tableau afin de déterminer la technique de création des peintres. Le système mis au point par ce groupe de chercheurs s'appelle Timecraft. Pour recréer chaque coup de pinceau, ce système a été conçu à partir de 200 vidéos en timelapse de peintures couleur. Ensuite, le groupe a intégré à Timecraft un principe de séquençage qui lui permet de comprendre la technique employée pour réaliser une peinture à partir de ce qu'il a appris. Certes, les résultats obtenus par Timecraft ne sont pas parfaits, mais restent encourageants. Lorsqu'il a été utilisé pour reproduire des peintures via des vidéos en timelapse, le résultat était tellement proche de



l'identique que la moitié des personnes participant à un sondage a été trompée. Le code source de cette IA sera disponible sous peu.

Une souris qui répond aux commandes vocales



L'industriel chinois Xiaomi serait sur le point de finaliser la conception de sa nouvelle souris intelligente capable de répondre à des commandes vocales. Cette souris intelligente vient de

recevoir la certification Bluetooth SIG. Cela lui assure une certaine légitimité et un gage de qualité en ayant respecté le cahier des charges imposé pour l'obtention de ce certificat. La Mi Smart Mouse devrait également proposer une fonction de traduction. C'est-à-dire qu'elle devrait pouvoir comprendre et exécuter les commandes sous plusieurs langues mais il faudra attendre la liste de compatibilité linguistique. Cette fonction n'est certainement pas la

principale caractéristique de cette souris mais c'est toujours un plus pour se distinguer de la concurrence.

Ce qu'il faut vraiment retenir et qui fait de cette souris intelligente un périphérique intéressant se trouve au niveau technique. En effet, elle sera fabriquée sous la norme Bluetooth 5.0 mais aura aussi une vitesse de 4000 DPI. Elle pourrait aussi être commercialisée sous le nom de XASB01ME.

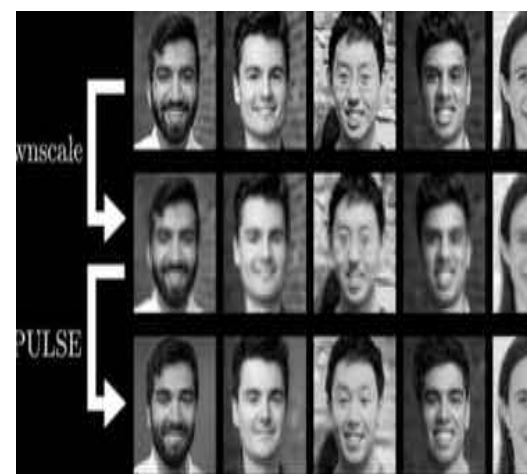
Le chien robot qui vous accueille à la porte

Les chiens robots sont décidément à la mode en ce moment. Est-ce dû à la pandémie de la Covid-19 qui a mis en avant l'importance de la robotique dans la vie de tous les jours ou est-ce une simple tendance ? Aibo est un véritable robot de compagnie. La dernière mise à jour en date a ajouté une fonctionnalité à Aibo. Le site japonais de Sony a révélé qu'Aibo est maintenant capable de vous accueillir à la porte. Sur le papier, il est capable de prédire à quel moment vous vous apprêtez à rentrer chez vous. En ouvrant la porte, vous devrez le retrouver sagement assis prêt à vous faire la fête à la façon d'un chien. D'après Sony, le processus pour faire comprendre à Aibo où vous attendre est simple. Il suffit de l'amener à l'endroit précis et de lui dire - c'est là que tu dois m'attendre -. À ce moment, le chien robot est censé renifler le sol pour confirmer qu'il a enregistré l'endroit de rencontre. De plus, une icône de porte devrait apparaître sur la carte de l'application dédiée.



Une IA transformant des visages pixélisés en portraits réalistes

Nous avons déjà vu des films où le visage d'un suspect peut être flou ou pixélisé et où grâce à la magie d'un logiciel, le visage est dépixélisé pour révéler la personne réelle. Grâce au développeur russe Denis Malimonov, cette science-fiction est devenue réalité, en quelque sorte. Malimonov a créé un logiciel basé sur l'IA appelé Face Depixelizer, où il exploite la puissance de l'IA pour créer une photo pixélisée basse résolution et la transformer en une photo réaliste. Il utilise StyleGAN où l'IA tentera de rechercher une autre photo qui, lorsqu'elle sera réduite, donnera le même visage pixélisé. Cela signifie que cela ne signifie pas nécessairement que l'exécution d'une photo pixélisée via ce logiciel dépixellera magiquement une photo et révélera la personne réelle sur la photo, mais qu'elle peut plutôt créer une photo alternative où elle trouve une photo avec un look similaire et se transforme en image pixélisée en une image haute résolution et réaliste.



BOUIRA, MULTIPLICATION DES FEUX DE FORÊTS

La Protection civile mise à rude épreuve

Les feux de forêts se sont multipliés ces derniers jours à Bouira, obligeant les unités de la Protection civile d'intervenir dans des lieux et conditions difficiles pour éteindre les flammes, qui ont décimé plus de 140 hectares depuis juin dernier à ce jour, selon un dernier bilan des services de la Protection civile.

PAR BOUZIANE MEHDI

En ce début de la période estivale, la hausse des températures ainsi que quelques actes d'incivisme liés à des petits feux domestiques incontrôlés ou non éteints demeurent les principaux facteurs de la majorité des incendies enregistrés depuis le début du mois de juin dernier. Selon les explications du chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat, à l'APS, durant la période allant de 1er juin jusqu'au 3 juillet, nous avons enregistré 168 incendies qui ont ravagé 143 hectares de forêts, 70 ha de céréales et 2.874 arbres fruitiers. Dimanche 5 juillet, deux nouveaux incendies ont été enregistrés sans causer, toutefois, de dégâts, a indiqué l'APS, ajoutant que le plus dangereux incendie que les unités de la Protection civile ont enduré deux jours durant était celui qui s'est déclaré dans la forêt d'Assif Assemadh (M'Chedallah), où le dispositif déployé sur place avait trouvé d'énormes difficultés pour éteindre les flammes. Selon le sous-lieutenant



Abdat, les unités de la Protection civile ont souffert durant cette intervention en raison de l'absence de pistes d'accès, car il s'agit d'une forêt dense et inaccessible et ils ont dû laisser loin leurs camions pour y accéder à pied dans ce sanctuaire pour tenter d'éteindre les flammes qui ont décimé 26 ha de forêts et qui ont failli même atteindre des habitations. « Heureusement que nos unités ont l'habitude de travailler et d'intervenir dans ce genre de lieux périlleux et dans des conditions difficiles. Le nombre des incendies est inquiétant, c'est pour cela que les populations riveraines doivent nous aider à lutter contre ce phénomène qui menace la faune et la flore », a souligné le chargé de la communication de la Protection civile.

Les habitants du village montagnard d'Aguouillal avaient vécu une journée d'horreur et de panique suite à un géant incendie qui s'est déclaré non loin de leurs maisons.

"Les habitations ont été finalement épargnées, mais les flammes ont tout réduit en cendre, dont notamment plus de 120 arbres fruitiers entre figuiers et oliviers", a dit Nabil, habitant du vil-

lage, ajoutant que ce jour-là, les habitants ont beaucoup souffert et les pompiers avaient trouvé du mal à intervenir en raison des difficultés d'accès et des rafales de vents qui poussaient plus les flammes vers la zone d'habitations.

Dans la plupart des endroits, les sapeurs pompiers se trouvent obligés de déployer tout leur génie pour tenter de maîtriser le feu et éviter les dégâts, a fait savoir le sous-lieutenant Abdat, soulignant que dans leurs interventions sur les terrains difficiles d'accès, ils sont contraints d'utiliser des matériels manuels (pelles, sous-pompes) pour éteindre ou repousser les flammes et affirmant que le soutien des populations riveraines dans la préservation du couvert végétal dans les zones forestières est indispensable, car les citoyens doivent œuvrer, eux aussi, à sensibiliser sur la nécessité de lutter contre ce genre de phénomène. Dans la wilaya de Bouira, le dispositif de lutte contre les incendies avait déjà été lancé avec l'installation de deux colonnes mobiles.

B. M.

KHENCHELA, MUSÉE RÉGIONAL DU MOUDJAHID

Convention entre les Directions des moudjahidine et de la jeunesse

Une convention a été signée, dimanche 5 juillet au musée régional du moudjahid de Khenchela, entre la Direction locale des moudjahidine et des ayants-droit et celle de la jeunesse et des sports afin de préserver la mémoire de la nation et son héritage historique.

Cette convention signée lors d'une cérémonie, en présence du chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi, inscrite dans le cadre des festivités marquant le 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse vise à préserver et valoriser la mémoire nationale et inculquer les valeurs du 1er Novembre 1954 à la génération montante, a relevé le directeur des moudjahidine et des ayants-droit, Saïd Chrikhi.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports, Larbi Touahria, a indi-

qué à l'APS, qu'aux termes de cette convention, le musée régional du Moudjahid ouvrira ses portes à tous les adhérents des établissements de jeunes de la wilaya de Khenchela en plus de l'organisation de conférences historiques au profit de ces établissements, animées par des spécialistes en la matière.

Cette convention d'une durée de 5 ans prévoit également l'organisation pour les affiliés au secteur de la jeunesse et des sports de visites guidées dans 359 sites historiques parmi lesquels des centres de torture de l'époque coloniale, des centres de détention, des centres hospitaliers, des centres de communication et des prisons datant de la période coloniale auxquels ajoutent 300 lieux de batailles, 145 monuments commémoratifs et 23 cimetières des martyrs.

Les deux parties devront également échanger des ouvrages et des travaux de recherches ayant trait à l'histoire de la Guerre de libération, notamment celle dans la région de Khenchela mais aussi travailler conjointement à appliquer et organiser les manifestations de jeunes programmées à l'occasion des fêtes nationales.

Il est à noter qu'en marge de la signature de cette convention, les autorités de la wilaya de Khenchela ont honoré la moudjahida et amie de la Révolution algérienne, la Franco-italienne, Vasslo Eglantine Rinette dite Fatiha en plus de la moudjahida et fille de chahid Zerfa Ghenimi, le moudjahid Belkacem Beza et 5 fils de chouchada.

APS

ALGER, COVID-19

Recours aux établissements hôteliers

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, mercredi 2 juillet à Alger, le possible recours aux établissements hôteliers des secteurs public et privé « en cas de besoin » pour couvrir le déficit que connaissent certains hôpitaux du pays en matière de prise en charge des malades de Covid-19. S'exprimant lors d'une conférence de presse sur la situation épidémiologique du Covid-19 en Algérie, le ministre a indiqué que la cellule opérationnelle chargée de l'élaboration de l'enquête épidémiologique examinait la situation des zones connaissant une forte propagation du virus, imputant l'augmentation du nombre de cas ces derniers jours au « non-respect des mesures préventives par certains citoyens ». Il a expliqué, par ailleurs, que la pression sur les services accueillant un grand nombre de malades sera allégée à la faveur de l'instruction du Président de la République lors du dernier Conseil des ministres, une mesure qui permettra, a-t-il dit, de « libérer des patients dont l'état de santé s'est amélioré suite à une hospitalisation de cinq jours et qui seront suivis médicalement à distance ».

Le ministre a relevé, dans ce cadre, que les autorités locales avaient été fermement instruites d'assurer le suivi à leur niveau et de veiller à l'application des moyens de protection, notamment au niveau des commerces, et à la distribution en quantités suffisantes des bavettes. Et d'annoncer par là-même la distribution de près de 2 millions de masques par la Pharmacie centrale des hôpitaux et le ministère de la Formation professionnelle à l'occasion de l'anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse.

S'agissant des secteurs ayant mis en place une stratégie de reprise après le déconfinement, le ministre a indiqué que les experts du ministère de la Santé avaient reçu des représentants des secteurs de l'habitat, du bâtiment, du tourisme, des ressources en eau, des transports et des sports, qui ont bénéficié des orientations nécessaires à appliquer pour préserver la vie des citoyens.

Il a fait état de plusieurs visites à différentes régions du pays pour s'enquérir de la situation localement et rencontrer les personnes, d'autant plus que « certains représentants de ces régions soulèvent des rapports ne concordant pas avec la réalité sanitaire au vu des moyens matériels et humains dont elles disposent ».

LAGHOUAT

Acquisition de 18 nouvelles ambulances médicalisées

La wilaya de Laghouat vient d'acquiescer dix-huit nouvelles ambulances médicalisées pour les structures de santé publique, ont annoncé, samedi 27 juin, les services de la wilaya. L'établissement public hospitalier (EPH) H'mida Benadjila de Laghouat, et l'EPH Abdelkader-Bedjarra d'Aflou ont été renforcés par deux ambulances chacun destinées à l'évacuation des malades suspects d'être atteints du coronavirus, a expliqué le responsable de la cellule de communication de la wilaya, Sid-Ali Mourad.

Les autres véhicules médicalisés seront attribués en fonction des besoins aux autres établissements de santé de la wilaya en vue de promouvoir les prestations médicales, notamment les opérations d'évacuation des malades, a-t-on précisé de même source. L'opération de dotation des hôpitaux de divers équipements et matériels, dont les ambulances médicalisées, entre dans le cadre du plan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (Miclaf) ayant pour objectif d'accompagner le secteur de la santé durant cette conjoncture actuelle délicate, a indiqué le même responsable.

APS

SOMMET MONDIAL DE L'OIT ET LE MONDE DU TRAVAIL

Des dirigeants du monde entier se sont exprimés pour un avenir meilleur

Cette rencontre virtuelle ayant regroupé des dirigeants de plus d'une cinquantaine de pays a, notamment, mis le cap sur la nécessité de préserver les emplois et réduire et atténuer les effets dévastateurs de la pauvreté engendrée par la crise sanitaire du coronavirus.

PAR AMAR AOUIMER

Cette crise sanitaire a précipité plus de 50 millions de personnes dans le dénuement alors que des milliers d'entreprises sont en faillite dans le monde, y compris dans les pays industrialisés où des populations n'ont aucun revenu et sont confrontées à des problèmes financiers sans précédent.

Parmi plus de 50 chefs d'Etat et de gouvernement, et représentants des travailleurs et employeurs, on peut citer le président Abdelmadjid Tebboune, Saâd-Eddine El Othmani, chef du gouvernement du Maroc, Elyes Fakhfakh, chef du gouvernement de la Tunisie, et Salim



Labatcha, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens qui ont répondu à l'appel à participation de l'OIT.

Le rassemblement virtuel le plus important jamais organisé de représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements s'est penché sur la manière de mieux reconstruire lors de la relance économique qui suivra la pandémie.

Chaque allocution a délivré des messages forts ayant une résonance singulière en ces temps particulièrement difficiles, mais toutes s'accordent sur l'importance de garder le cap prôné par l'Organisation internationale du travail : faire avancer la justice sociale et promouvoir le travail décent.

"Je ne peux que réitérer mon appel à ce que chacun s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour

traiter les problématiques de l'avenir du travail. Notre tâche actuellement, c'est de travailler main dans la main pour traiter les conséquences de la pandémie, protéger la vie de nos citoyens mais aussi construire des économies fondées sur la justice sociale et la stabilité", a affirmé le président Tebboune lors de ce sommet mondial virtuel de l'OIT.

A. A.

FMI

La dette publique mondiale atteindra un pic historique en 2020

La dette publique mondiale va atteindre cette année un niveau inédit dans l'histoire pour représenter 101,5% du PIB mondial, soit plus qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, soulignent des responsables du Fonds monétaire international (FMI) dans un article de blog publié vendredi. Pour autant, Gita Gopinath et Vitor Gaspar, respectivement économiste en chef et directeur du département des finances publiques, estiment que les gouvernements devraient se garder de réduire trop tôt leurs dépenses en faveur de leur économie au risque sinon de compromettre la reprise.

"Alors que la trajectoire de la dette publique pourrait continuer à dériver dans un scénario défavorable, un res-

serrement budgétaire trop précoce présente un risque encore plus grand de faire dérailler la reprise, avec des coûts budgétaires futurs plus importants", écrivent-ils. Ils soulignent que l'équation est difficile puisqu'il s'agit pour les gouvernements de stimuler durablement leur économie terrassée par la crise sanitaire sans que leur dette ne devienne insoutenable.

Ils invitent ainsi à la dépense budgétaire tant que la pandémie n'est pas terminée, tout en prenant acte de l'incertitude entourant la capacité des pays à renouer avec des niveaux de dette supportables. Au total, les gouvernements ont dépensé près de 11.000 milliards en aides aux ménages et entreprises affectées par la paralysie

économique résultant du confinement décrété pour contenir le nouveau coronavirus. Pour le moment, "nombre de gouvernements profitent de coûts d'emprunts qui sont à des plus bas historiques" et les taux d'intérêt devraient rester à ces niveaux "pendant longtemps", notent les responsables de l'institution de Washington. "Comme les économies devraient évoluer en deçà de leur potentiel pendant un certain temps, les pressions inflationnistes resteront modérées, tout comme la nécessité pour les banques centrales de relever les taux d'intérêt", notent-ils. Le Fonds table sur une stabilisation de la dette publique mondiale en 2021, exception faite des Etats-Unis et de la Chine. Mais la prudence

s'impose. "Il y a une diversité dans les niveaux de dettes et les capacités financières selon les pays", commentent-ils. A moyen terme, ils invitent les gouvernements à poursuivre "un plan budgétaire crédible".

Celui-ci pourrait reposer sur une meilleure mobilisation de leurs revenus, "notamment en réduisant au maximum l'évasion fiscale" ou en instaurant une taxation plus forte du carbone. Autre idée avancée : la réduction des dépenses en éliminant notamment les subventions aux énergies fossiles, le FMI prônant, à l'instar de nombreux acteurs en faveur de l'environnement, une reprise économique "verte".

R. E.

ENERGIE

L'AIE revoit à la hausse ses prévisions de demande mondiale de pétrole

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu en hausse ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour cette année, tout en mettant en garde contre l'incertitude causée par la propagation de l'épidémie de coronavirus. La demande, qui a moins diminué que prévu au deuxième trimestre, devrait se situer à 92,1 millions de barils par jour (bpj), soit 400 000 bpj de plus que les projections du mois

dernier, selon le rapport mensuel de l'AIE qui coordonne les politiques énergétiques des pays industrialisés.

"Alors que le marché du pétrole a indubitablement réalisé des progrès (...), mais l'accélération des cas de Covid-19 dans certains pays est un rappel inquiétant du fait que la pandémie n'est pas maîtrisée et que nos prévisions de marché risquent de se retrouver presque certainement à la

baisse", a indiqué l'agence. L'assouplissement des mesures de confinement dans de nombreux pays a entraîné une forte reprise des livraisons de carburant en mai, juin et probablement aussi en juillet, estime l'AIE. Mais selon l'agence, l'activité de raffinage du pétrole en 2020 devrait connaître une baisse plus marquée que celle prévue par l'AIE le mois dernier et sa croissance devrait

être moindre en 2021. "Pour les raffineurs, les avantages apportés par l'amélioration de la demande seront probablement contrebalancés par les prévisions de contraction à venir sur le marché des matières premières. Les marges de raffinage seront également mises à mal par la quantité de stock excédentaire au deuxième trimestre de 2020", explique l'AIE.

R. E.

MALI

La manifestation du M5 contre IBK dégénère à Bamako

Le mouvement M5, né début juin et composé d'une partie de la société civile, de l'opposition politique et de religieux, a organisé sa troisième manifestation ce vendredi pour réclamer la démission du chef de l'État Ibrahim Boubacar Keïta.

Les manifestants ont pris d'assaut plusieurs bâtiments officiels dont le siège de l'ORTM, l'Assemblée nationale, ainsi que deux ponts de Bamako. Les forces de l'ordre sont intervenues. Au moins une personne a été tuée et 19 autres blessées par balles. Le rassemblement a commencé après la grande prière du vendredi, même si à la mi-journée, il y avait déjà quelques organisateurs et manifestants sur la place de l'indépendance à Bamako avec pancartes et banderoles réclamant « IBK dégage » ou encore « Nous voulons le changement ». Des forces de défense et de sécurité ont été déployées, notamment sur les principaux axes de circulation, rapporte notre correspondant à Bamako, Serge Daniel. Dans son discours télévisé mercredi soir, le chef de l'État IBK a renouvelé sa confiance à l'actuel Premier ministre Boubou Cissé. La dissolution de l'Assemblée nationale ne serait pas juste, a-t-il ajouté, car elle priverait de leurs sièges tous ceux qui ont été élus sans contestation. Alors ce vendredi, le M5 a haussé le ton. Il a appelé à une nouvelle mobilisation et pour la première fois à la désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire.

Occupation de l'ORTM

Après le rassemblement place de l'Indépendance, au cours duquel l'un des leaders du M5 a appelé à la tribune à occuper la devanture de l'Office de radio télévision du Mali, la primature et l'Assemblée nationale, des manifestants ont pris la direction de plusieurs



bâtiments publics dont l'ORTM et le Parlement. A ces deux endroits, des coups de feu ont été entendus. La cour de l'ORTM a été investie et la télévision nationale a cessé d'émettre, avant que ses programmes ne reprennent dans la soirée. La permanence du député Karim Kéïta, fils du président de la République, a été saccagée. Les manifestants ont également réussi à bloquer deux des trois ponts de la capitale.

Barricades et pneus brûlés

Aux alentours de 21h, les manifestants bloquaient encore la circulation, des pneus continuaient de brûler et des barricades avaient été érigées par des jeunes sur l'axe reliant le sud de la ville au centre-ville, où se trouve la Cité administrative, le siège de nombreux ministères. Dans le sud de la ville toujours, des automobilistes sont restés bloqués à cause de barricades au niveau de nombreux carrefours. En fin de journée, des manifestants interdisaient aussi l'accès à l'aéroport.

Vers minuit, le pont des Martyrs de Bamako était toujours sous le contrôle de jeunes se réclamant du mouvement. Des barricades posées et des pneus brûlés empêchaient les véhicules de circuler.

Un mort

De source médicale, le bilan était en fin de soirée d'au moins une personne tuée et de nombreux blessés, dont 19 par balles. « Il est difficile de donner un bilan définitif, mais le bilan provisoire

est de plusieurs dizaines de blessés, il faut en compter une quarantaine environ », estime Djimé Kanté, secrétaire général adjoint du comité syndical du CHU Gabriel Touré. Parmi ces blessés, certains sont dans un état critique. « J'ai vu un jeune dont la main droite a été totalement détruite et d'autres ont des impacts de balles. Ils sont en train d'être pris en charge. »

Djimé Kanté confirme par ailleurs qu'il y a bien un mort « le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital Gabriel Touré, mort des suites de ses blessures par balles ».

Le M5 se félicite de la mobilisation

Dans un communiqué diffusé vendredi soir, les responsables du M5 félicitent « le peuple malien pour sa mobilisation exceptionnelle » et exhortent la population à rester mobilisée pour pousser le président la démission. Les leaders du Mouvement du 5 juin déclarent également tenir pour responsable le pouvoir de toutes les violences.

« La mobilisation d'aujourd'hui a été plus forte que celle des 5 et 19 juin. Et, donc, nous sommes satisfaits, cela montre que nous sommes en phase avec le peuple, estime Choguel Kokala Maïga, l'un des responsables du mouvement. La frustration que le peuple malien vit aujourd'hui, dans n'importe quel autre pays, cela aurait donné bien plus de dégâts matériels et humains. C'est grâce à la retenue, au mot d'ordre permanent de conquête pacifique de la dignité de notre peuple que les dégâts

ont été limités. Ce qu'il y a eu comme dégâts, c'est la responsabilité du pouvoir. Les manifestants étaient à mains nues. Ils ont pris l'ORTM sans casser un œuf, à l'Assemblée nationale, sans casser un œuf. C'est là-bas que des personnes ont tiré sur la foule et ça c'est la responsabilité du gouvernement. »

De son côté, dans un message écrit, le président IBK a regretté « les scènes de violence et de saccage ». Il a également exprimé sa compassion aux familles des familles des victimes.

La démission d'IBK, priorité du mouvement

La dernière résolution du Mouvement du 5-Juin date de ce jeudi et le mouvement de contestation ne mâche pas ses mots. La démission du chef de l'État redevient la priorité des priorités, selon ce texte signé par les trois organisations qui composent le M5.

Cette revendication initiale avait été mise au second plan dans le mémorandum du 30 juin. Pour sortir de la crise politique, l'opposition proposait alors de nommer un nouveau Premier ministre et de dissoudre la nouvelle Assemblée nationale contestée depuis les législatives d'avril. Des propositions qui ne semblent pas à l'ordre du jour à la présidence.

LÉGISLATIVES À HONG KONG

L'opposition organise ses primaires malgré la loi de sécurité nationale

Déterminée à participer aux législatives de septembre, l'opposition hongkongaise tient ses primaires, ce week-end, malgré la menace de la nouvelle loi de sécurité nationale imposée par Pékin. L'opposition hongkongaise a installé des bureaux de vote, samedi 11 juillet, pour les primaires visant à sélectionner les candidats démocrates, qui participeront aux élections législatives de septembre. L'organisation de ces primaires intervient moins de deux semaines après que la Chine a imposé une nouvelle loi de sécurité nationale à Hong-Kong. Le contenu de cette loi controversée vise à réprimer la subversion, la sécession, le terrorisme et la collusion avec les forces étrangères. Elle se veut une réponse au mouvement de contestation sans précédent, apparu il y a un an. Vendredi, la police a perquisitionné le bureau de l'enquêteur indépendant Robert Chung, dont l'Institut de recherche sur l'opinion publique de Hong Kong (HKPORI) aide à organiser l'élection, ce qui a suscité chez les militants des inquiétudes quant à une interférence dans le scrutin.

Bien que les primaires ne concernent que le camp de l'opposition, les spécialistes estiment que leur résultat pourra servir de test pour jauger de l'opposition à la nouvelle loi.

Agence

Agence

AFRIQUE

Le Covid-19 aggrave la situation des réfugiés menacés par la faim et la malnutrition

Les réfugiés en Afrique sont menacés par la faim et la malnutrition. En raison de l'aggravation des pénuries alimentaires causées par la crise du Covid-19, averti jeudi l'Onu. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) signalent qu'"un important sous-financement, les conflits et les catastrophes naturelles - ainsi que des problèmes de chaîne d'approvisionnement, la hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de revenus due à la crise de Covid-19 - menacent de priver

de nourriture des millions de réfugiés à travers l'Afrique". " Environ la moitié des réfugiés sont des enfants, qui sont susceptibles de connaître des complications tout au long de leur vie s'ils sont privés de nourriture à ce stade essentiel de leur développement", a expliqué Filippo Grandi, Haut-Commissaire de l'Onu pour les réfugiés. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour remédier à cette situation, les niveaux de malnutrition aiguë, de retard de croissance et d'anémie risquent d'augmenter. "Alors que les conditions continuent de

se détériorer pour tous, la situation est encore pire pour les réfugiés qui ne disposent d'aucun moyen pour atténuer les effets de la crise", a affirmé de son côté, le Directeur exécutif du PAM, David Beasley. "Avant la crise déjà, les réfugiés vivaient à l'étroit, luttant pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et n'avaient souvent pas d'autre choix que de compter sur une aide extérieure pour leur survie. Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin de notre aide pour survivre", a-t-il ajouté.

Agence

APRÈS TROIS MOIS D'ARRÊT

Reprise prometteuse des Verts

Après trois mois d'arrêt, plusieurs pays européens ont relancé leurs Championnats de football. En effet, plusieurs joueurs internationaux algériens se sont distingués avec leurs clubs respectifs à l'occasion de la reprise des activités sportives, suspendues depuis le mois de mars dernier.

PAR MOURAD SALHI



En Angleterre, l'international algérien de Manchester City Riyad Mahrez a été élu cette semaine deuxième meilleur passeur africain de Premier League. L'ailier algérien des Citizens a offert 39 passes décisives depuis sa première apparition en première division anglaise en 2014. Riyad Mahrez devance l'ancien attaquant togolais de Tottenham et d'Arsenal Emmanuel Adebayor (36 passes) ainsi que le Sud-africain Steven Pienaar et l'international ivoirien Yaya Touré (32 passes). La première place revient à la légende du football ivoirien, Didier Drogba, qui totalise 54 passes décisives. Riyad Mahrez, rappelons-le, a été également élu meilleur joueur du Championnat anglais avec Leicester City en 2016, quand son équipe avait remporté le titre.

Riyad Mahrez, signalons-le, a inscrit, le week-end dernier, son 10e but en Premier League, contre Newcastle. En Italie, l'Algérien du Milan AC Benacer affiche la bonne forme en ce moment. L'international algérien s'est

offert la Juventus grâce à un excellent travail dans la seconde moitié du terrain. Outre sa réussite dans les passes (97%), il était aussi présent dans les duels.

En Allemagne, l'arrière gauche algérien Ramy Bensebaïni a été nommé pour le titre du meilleur joueur de la saison du Borussia Mönchengladbach. L'ancien sociétaire de Paradou AC a inscrit cinq buts et a offert cinq passes décisives depuis le début de saison.

En France, Hichem Boudaoui s'est distingué lors du deuxième match amical de son équipe Nice contre Saint-Etienne. Le natif de Béchar était derrière l'ouverture du score en donnant une passe décisive à Képhren Thuram. Son entraîneur, Patrick Vieira, s'est montré très satisfait du rendement de l'Algérien pendant ce rendez-vous amical.

En Espagne, le jeune talent d'origine algérienne Nais Djouahra continue de faire ses apparitions avec l'équipe première de la Real Sociedad. Avant-hier, face à Grenade, l'ancien joueur de Saint-Etienne a fait son entrée dès la 64e minute de jeu pour donner du sang

neuf à l'attaque de son équipe. Le milieu offensif a réussi le pari en offrant sa toute première passe décisive en Liga à la 78', en servant magistralement son coéquipier Oyarzabal.

Au Qatar, l'international algérien Yacine Brahimi s'est illustré, le week-end dernier, face à Al Ahli lors du premier match amical d'Al Rayyan SC durant le stage d'intersaison. Yacine Brahimi a inscrit un joli but pour sa reprise des terrains. Brahimi va enchaîner avec un deuxième match amical demain lundi face à Al Gharafa de Sofiane Hanni et Adlène Guedioura, qui souffre, signalons-le, d'une blessure.

En Roumanie, l'Algérien Rachid Bouhenna et son club Sepsi OSK ont confirmé leur large victoire au match aller face au CSMS Iași, en s'imposant 3-0 en demi-finale retour. L'ancien défenseur du Mouloudia a réalisé avec son club un coup historique et se qualifie pour la première fois dans leur histoire en finale de la Coupe de Roumanie

M. S.

FAF-ANEF

Quatre conférences en ligne au programme en juillet

L'Association nationale des éducateurs de football (ANEF), en partenariat avec la Fédération algérienne de football (FAF), a organisé quatre conférences en ligne les 10, 11 et 12 juillet sur plusieurs thèmes, rapporte vendredi l'instance fédérale sur son site officiel. La première web-conférence sera animée par Serge Pautot, docteur en droit et avocat au barreau de Marseille (sud de la France), rédacteur en chef de Legisport (France), vendredi autour du thème "Les

contrats des managers de football", précise la FAF, qualifiant le conférencier de "pionnier dans le droit du sport". Michel Pautot animera la seconde web-conférence au programme vendredi (19h00) sur "les contrats des entraîneurs en football". "Il intervient dans les formations consacrées au droit et au management du sport dans des instituts, facultés et colloques" L'ancienne sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames), Radia Fertoul, actuellement

entraîneur du FC Constantine et instructrice Elite CAF, sera au rendez-vous samedi (19h00) pour animer une conférence en ligne sur le thème : "Football féminin : constat et perspectives". La série de web-conférences sera clôturée dimanche avec la contribution de Saïd Haddouche, professeur à l'Ecole fédérale Belge de football, ex-directeur technique national (DTN) à la FAF et membre de l'ANEF, autour du thème "Les datas numériques : nouvelles approches dans le football".

MERCATO

Boussouf en Belgique ?

Dans le viseur de plusieurs clubs depuis la saison dernière, l'international algérien U20 Ishak Boussouf a préféré prolonger son contrat avec l'ES Sétif et rester avec son club formateur.

Le technicien de 18 ans seulement a tapé dans l'œil de plusieurs clubs en France tels que Montpellier et Monaco ainsi que Rennes mais le joueur s'apprête à partir vers un club de

deuxième division belge. À en croire les informations de Football365, Ishak Boussouf va signer un contrat de 5 ans avec le club de Lommel en D2 Belge. Lommel, qui est un club satellite de Manchester City, va prêter directement l'ailier algérien à la formation de Courtrai qui joue en D1 Belge.

D'Après des sources proches de l'Entente de Sétif, le joueur aurait signé

à distance et le club bénéficierait de 900.000 € plus 10% sur le futur transfert. City Football, qui chapeaute toutes les équipes appartenant au groupe de Manchester City, placerait le joueur en observation lors des deux prochaines saisons en Belgique puis aux Pays Bas, avant de le faire venir à Manchester en 2022 en cas de satisfaction.

HANDISPORT

La FAH va trancher la semaine prochaine le sort de la saison

La Fédération algérienne handisport (FAH) se penchera en début de semaine prochaine, lors d'une réunion de son bureau exécutif, sur le sort à réserver à la saison 2019-2020, suspendue depuis mars dernier en raison de la propagation du Covid-19, a-t-on appris vendredi du président de l'instance.

"Nous allons nous réunir en visio-conférence, en début de semaine, pour examiner la situation actuelle. On ne peut plus attendre. On doit prendre une décision finale pour le bien de tout le monde. N'importe quelle décision que les membres vont prendre sera difficile", a indiqué, à l'APS, Mohamed Hachefa.

Selon les échos qui émanent de la majorité des clubs constituant les différents championnats et même au niveau des athlètes, une annonce de fin de saison prématurée (sans champion ni relégation) est souhaitée.

Excepté le Championnat national de goal-ball terminé à temps, les autres tournois sont toujours en suspens, à l'instar de l'athlétisme, du handi-basket, du volley-assis, du judo et du powerlifting, en plus des compétitions de Coupe d'Algérie.

L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du Covid-19. Jeudi, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" leur reprise.

KHACEF :

« Je souhaite rester aux Girondins »

L'arrière gauche algérien de 22 ans Naoufel Khacef espère toujours poursuivre l'aventure aux Girondins de Bordeaux.

« Au niveau sportif, j'ai été validé par tout le monde. Ce qui bloque ma situation avec les Girondins Bordeaux c'est cette action en justice », a déclaré le défenseur dans une interview accordée à webgirondins. Pour rappel, le transfert de l'international algérien U23 a créé une véritable polémique au sein du club bordelais après la plainte déposée par l'agent de joueurs Mehdi Aït-Ahmed dans ce dossier.

Naoufel Khacef a ajouté : « En fait, ce n'est pas terminé. Monsieur Longuépée (président des Girondins, ndlr) a dit que si une solution était trouvée avec l'agent Mehdi Aït-Ahmed concernant la plainte qu'il a déposée, je pourrais rester sur Bordeaux. ». « Bien sûr que je souhaite rester aux Girondins. C'est pour cette raison que je suis encore à Bordeaux. Je me suis bien adapté à cette ville. Je l'aime bien. Je sais que je peux apporter un grand plus aux Girondins », a conclu l'ancien du NAHD.

MALÉFIQUE



21h00



Pour se venger du roi qui l'a trahie pour accéder au trône, la fée protectrice du royaume de la forêt, lance un sortilège à la fille du monarque. Si celle-ci se pique à l'aiguille d'un rouet avant ses 16 ans, elle s'endormira à jamais.

TPMP : LE JEU



21h00



De nombreux défis et quiz sont au programme de cette émission qui tient la promesse de gâter ses téléspectateurs. Gare aux perdants cependant car les gages qui leur sont réservés pourraient les déstabiliser. Bien d'autres surprises sont prévues pour ce divertissement réjouissant concocté par Cyril Hanouna, accompagné par quelques-uns des chroniqueurs de «Touche pas à mon poste !». Bonne humeur assurée, sur le plateau comme devant sa télévision !

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Depuis l'épidémie de covid-19 et le confinement, certains consacrent dorénavant tout leur temps au service des autres.

LES HOMMES DU FEU 77



21h00



Bénédicte, adjoint-chef des sapeurs-pompiers, prend son nouveau poste dans une caserne des Corbières. Seule femme, elle reçoit un très bon accueil de l'équipe, mais bientôt des tensions se font jour, sur fond de menaces de dissolution de leur unité.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE



21h00



Marie-Thérèse d'Autriche est attaquée de toutes parts. La Prusse, la Bavière, la France, la Saxe et l'Espagne contestent son droit à la succession. Frédéric II conquiert la riche Silésie et entraîne ses ennemis dans une guerre contre elle, alors qu'à la Hofburg, à Vienne, sa belle-mère, mademoiselle de Chartres, l'espionne pour le compte de Louis XV. De son côté, son mari François Etienne de Lorraine se lance dans un commerce lucratif - y compris avec ses ennemis.

**CASTLE
L'AVENIR NOUS
LE DIRA**



21h00



Alexis et Pi ont trouvé un logement. Castle, qui se réjouit d'apprendre que les deux tourtereaux vont enfin quitter son appartement, s'intéresse à un nouveau meurtre. Shauna Taylor, un agent de probation, a été retrouvée torturée et assassinée chez elle. Un homme, aperçu en train de fuir la scène de crime et recouvert de sang, est activement recherché. Pendant ce temps, le docteur Wickfield, beau-frère de la victime, confie à Castle que Shauna avait l'impression d'être persécutée. Un suspect, Simon Doyle, est rapidement identifié. Il annonce à Castle être capable de voyager dans le temps et venir de l'année 2035...

WHY WOMEN KILL



21h00



En 1963, Beth Ann Stanton emménage dans un nouveau quartier avec son mari Rob. Elle est complètement soumise à ce dernier et pense que ceci est totalement normal et que cela fait d'elle une « épouse parfaite ». Mais un jour, sa voisine lui apprend que Rob la trompe avec une serveuse, April.

**MAIS OÙ EST
DONC PASSÉE LA 7E
COMPAGNIE ?**



21h00



En mai 1940, pendant la débâcle des armées françaises. Les tribulations d'une poignée de soldats, rescapés d'une compagnie retenue captive par les Allemands.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03h47
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h12
Icha	21h51

TIC

LE TÉLÉTRAVAIL FAIT GRIMPER LE MARCHÉ MONDIAL DES ORDINATEURS PORTABLES

Surpris par la pandémie et forcés de travailler de la maison pendant des semaines, entreprises et particuliers, se sont rués partout dans le monde sur l'ordinateur personnel, qui vivait à l'ombre de la technologie mobile.

Les chiffres publiés par Gartner et International Data Corporation (IDC), ont montré que les livraisons de stations xes, ordinateurs portables et autres postes de travail ont augmenté au deuxième trimestre, une fois surmontées les difficultés dans la chaîne d'approvisionnement créées par la pandémie.

“La forte demande due au télétravail tout comme l'enseignement en ligne ont dépassé les attentes et ont remis le PC au centre de la palette du portefeuille du consommateur informatique”, note Jitesh Ubrani, responsable recherche chez IDC Mobile Device Trackers.

“Ce qui reste à déterminer c'est si la demande et le haut niveau d'utilisation vont se poursuivre pendant la récession et dans un monde d'après pandémie où l'école et le lieu de travail rouvrent”, a-t-il

ajouté.

IDC estime, que les livraisons de PC à travers le monde ont augmenté de 11,2% à 72,3 millions d'unités au deuxième trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière. Gartner voit une progression de seulement 2,8% à 64,8 millions d'unités. La différence notable entre les deux groupes s'explique par les méthodes de calcul différentes.

Les deux agences mettent HP et Lenovo, en tête du palmarès suivi de Dell. Apple, qui a son propre système d'exploitation mais est retenu néanmoins dans la catégorie PC, arrive quatrième. Selon le responsable du département de recherche de Gartner, Mikako Kitagawa, ces chiffres restent une reprise à court terme, une partie de la progression étant liée à la reconstitution des stocks.

Selon Linn Huang, d'IDC, le mouvement devrait se poursuivre en juillet, le temps que les stocks soient reconstitués, mais prévient-il “comme nous nous enfonçons plus avant dans la récession mondiale les choses devraient se dégrader”.



AU COURS DES SIX DERNIÈRES SEMAINES

LE NOMBRE DE CAS DE COVID-19 A DOUBLÉ

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré, lors d'un point de presse virtuel organisé depuis Genève que les cas de COVID-19 “ont plus que doublé” au cours des six dernières semaines.

Selon un nouveau bilan publié le même

jour par l'Agence onusienne, plus de la moitié des cas de COVID-19 dans le monde, ont été recensés dans les Amériques (plus de 6,2 millions). En outre, plus de 551.000 décès dus au COVID-19 ont été signalés dans le monde. “Nous avons besoin de leadership, de participation communautaire et de

solidarité collective. Seule une action agressive combinée à l'unité nationale et à la solidarité mondiale peut renverser cette pandémie”, a indiqué le chef de l'OMS. “De nombreux exemples dans le monde entier ont montré que même si l'épidémie est très intense, elle peut toujours être maîtrisée”, a-t-il souligné. Par contre, le

directeur général de l'OMS a reconnu qu'“il y a encore beaucoup de travail à faire”.

“Un fort accent sur l'engagement communautaire et les bases du test, du traçage, de l'isolement et du traitement de tous ceux qui sont malades est la clé pour briser les chaînes de transmission et supprimer le virus”, a-t-il martelé.

CULTURE DÉCÈS DU CHANTEUR BELKHIR MOHAND-AKLI

Le chanteur kabyle, Belkhir Mohand-Akli, n'est plus. L'artiste, rapporte l'Agence de presse algérienne, s'est éteint le 10 juillet à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie. Né à Boudjima dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 1951, Belkhir Mohand-Akli a commencé sa carrière musicale dans les années 1960, date à laquelle il se fait remarquer à travers une émission radiophonique dédiée aux chanteurs amateurs et animée par le défunt Cherif Kheddami. En 1973, le chanteur enregistre son premier disque, avant de quitter l'Algérie en 1978. En France, où il s'est exilé un moment, il compose une de ses plus célèbres chansons “A sidi hend avudali”. Belkhir Mohand-Akli a laissé derrière lui un répertoire riche en chansons qui évoquent notamment l'exil, la patrie, l'identité et la femme. La dépouille de l'artiste a été inhumée hier au cimetière de Boudjima, au Nord-est de Tizi-Ouzou.

TURQUIE RÉOUVERTURE DE LA MOSQUÉE AYASOFYA AU CULTE MUSULMAN

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, a annoncé vendredi 10 juillet l'ouverture de Ayasofya l'ex-basilique Sainte-Sophie à Istanbul, aux prières musulmanes, après qu'un tribunal a annulé son statut de Musée, ouvrant ainsi la voie à sa transformation en mosquée. Le décret présidentiel sur la réouverture de la mosquée (Sainte-Sophie) Ayasofya, en Turquie, au culte musulman, a été publié dans le Journal officiel. Le Conseil d'État turc a annulé, vendredi, la décision du conseil des ministres du 24 novembre 1934 transformant la mosquée Sainte-Sophie en musée. Œuvre architecturale majeure construite au VI siècle par les Byzantins, qui y couronnaient leurs empereurs, Sainte-Sophie est un site classé au patrimoine mondial par l'Unesco, et l'une des principales attractions touristiques d'Istanbul avec quelque 3,8 millions de visiteurs en 2019. Convertie en mosquée après la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453, elle a été transformée en musée en 1934 par le dirigeant de la jeune République turque, Mustafa Kemal, soucieux de “l'offrir à l'humanité”. Cependant, son statut fait régulièrement l'objet de polémiques : depuis 2005, des associations ont à plusieurs reprises saisi en vain la justice pour réclamer un retour au statut de mosquée. Par la suite, un décret présidentiel a été publié dans le Journal officiel. Ce décret transfère la gestion de la mosquée au Conseil des Affaires religieuses turc (Diyanet), et prévoit la réouverture de la mosquée au culte musulman. Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, a partagé ce décret sur les médias sociaux, en se félicitant de la décision. Depuis plusieurs décennies, le statut de Sainte-Sophie, Ayasofya en turc, faisait polémique au sein de la société turque, entre les partisans du retour au statut de mosquée et les partisans du statu quo, en faveur du statut de musée. Le Conseil d'État turc confirme le statut de mosquée de Sainte-Sophie, et souligne le fait que celui-ci ne peut être modifié. Il spécifie que l'édifice est la propriété de la Fondation Fatih Sultan Mehmet, et qu'elle est au service du public en tant que mosquée. Le Conseil d'État explique qu'à la lumière de l'acte de propriété de la Fondation propriétaire des lieux, la mosquée Sainte-Sophie “ne peut être utilisée, du point de vue juridique, dans un autre usage” et qu'aucun obstacle ne peut être dressé devant sa fonction de mosquée.